

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la cafétéria de la Polyvalente des Berges, 433, rue de la Mer, Les Bergeronnes le 19 septembre 2017, à compter de 19 h 00.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Mélissa Bernier
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	M. Claude Lavoie
Mme Gladys Tremblay	Mme Marie-France Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources financières
Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale
M. Karl Duguay, directeur, service des ressources humaines
M. Stéphane Dumont, directeur, service des ressources matérielles
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

ABSENCES

M. Denis Cardinal
Mme Lucie Charbonneau
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, il est alors 19 h 00.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 août 2017

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2017.

C-17-016

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2017 soit adopté tel que rédigé avec la correction.

3. Inscription des questions diverses

Aucune question diverse de la part des membres.

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-17-017

EN CONSÉQUENCE, Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 août 2017**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 Priorités des services éducatifs
 - 5.2 Organisation scolaire 2017-2018
 - 5.3 Rencontre éducation - santé
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Entente – antécédents judiciaires
 - 6.2 Plan d'effectifs EHDA
 - 6.3 Répartition de la masse salariale des commissaires
 - 6.4 Mouvements de personnes – surplus d'effectifs
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 _____
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 _____
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 _____
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
 - 10.1 État de situation

11. SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 11.1 Autorisation du ministère – terrain
- 11.2 Composition des conseils d'établissement

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 12.1 Formation des comités
- 12.2 Demande d'appui du Cégep
- 12.3 Auditorium de Forestville
- 12.4 Retour ACSCN

13. Questions diverses

- 13.1 _____

14. Période de questions**15. Levée de l'assemblée****5. SERVICES ÉDUCATIFS****5.1 Priorité des services éducatifs**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil sur l'accompagnement de l'équipe des services éducatifs qui se fait de deux façons :

- En répondant aux besoins spécifiques ciblés par une direction d'école.
- Par un accompagnement ou un codéveloppement priorisé par l'équipe des directions d'école et les gestionnaires des services éducatifs selon les besoins identifiés des équipes-écoles.

5.2 Organisation scolaire 2017-2018

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que des ajouts de périodes dans nos polyvalentes de Baie-Comeau ont été faits ainsi que l'ajout d'un enseignant à l'école Marie-Immaculée de Les Escoumins et d'un demi-poste en enseignement à l'école Père-Duclos de Franquelin.

5.3 Rencontre éducation – santé

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres qu'une rencontre a eu lieu à Sept-Îles le 12 septembre dernier afin de discuter d'une entente de complémentarité des services offerts aux élèves avec le réseau de la santé.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 Entente – Antécédents judiciaires

M. Karl Duguay, directeur des ressources humaines, présente aux membres du conseil la nouvelle entente concernant la vérification des antécédents judiciaires et recommande l'acceptation de celle-ci.

C-17-018

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'accepter l'entente relative à la vérification des antécédents judiciaires effectuée par les corps de police du Québec pour une période de deux ans et d'autoriser le directeur général à signer ladite entente.

6.2 Plan d'effectifs EHDAA

M. Karl Duguay, directeur des ressources humaines, présente le plan d'effectifs EHDAA en conformité avec la convention collective et selon les besoins identifiés par les services éducatifs.

C-17-019

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que le plan d'effectifs EHDAA pour l'année 2017-2018 soit adopté tel que présenté.

6.3 Réparation de la masse salariale des commissaires

Ce sujet a été discuté lors d'un comité de travail qui a eu lieu avant la rencontre.

C-17-020

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'accepter la méthode de répartition des jetons de présence tel que discuté lors du comité de travail.

Un document sur la méthode de répartition sera annexé au procès-verbal, mais sans faire partie intégrante.

6.4 Mouvements de personnes – surplus d'effectifs

M. Karl Duguay, directeur des ressources humaines, informe les membres du conseil qu'il y a lieu de déclarer un surplus d'effectifs en regard du nombre d'élèves inscrits (seulement deux) à la formation générale des adultes à Bergeronnes.

CONSIDÉRANT le 2^e alinéa du paragraphe E) de la clause 11-7.14 de la convention collective des enseignants;

CONSIDÉRANT le nombre d'élèves en français à la FGA à Bergeronnes (2 élèves);

CONSIDÉRANT que ces deux élèves pourront recevoir de la formation à distance;

C-17-021

M. Claude Lavoie propose et il est résolu unanimement d'autoriser le service des ressources humaines à déclarer un surplus d'effectifs de l'enseignante concernée par cette situation.

7. SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 État de situation

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil sur le déroulement de la rentrée scolaire au niveau du transport.

Cette année, 247 demandes places vacantes ont été traitées pour le secteur est, 66 pour le secteur centre et 20 pour le secteur ouest.

Pour les demandes reçues avant la rentrée, elles ont été traitées avant le 28 août pour le primaire et avant le 1^{er} septembre pour le secondaire.

Pour le transport du midi, 1066 places ont été octroyées pour le secteur est, 233 pour le secteur centre et 121 pour le secteur ouest.

11. Secrétariat général

11.1 Autorisation du Ministère – terrain

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, demande l'autorisation du conseil des commissaires afin d'être mandatée à faire les démarches auprès du Ministère pour accorder une mainlevée d'une clause de rétrocession. Ces démarches font suite à une demande d'un citoyen à la Ville de Baie-Comeau pour régulariser des empiètements et des constructions sur une parcelle de terrain appartenant anciennement à la commission scolaire.

C-17-022

M. Marc Gauthier propose et il est résolu à la majorité d'autoriser la commission scolaire à faire les démarches auprès du ministère de l'Éducation pour obtenir une mainlevée de la clause de rétrocession prévue à l'acte N° 120903 pour permettre à la Ville de Baie-Comeau de procéder à la vente du lot 6 073 407 au propriétaire contigu.

11.2 Composition des conseils d'établissement

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, présente la nouvelle composition des conseils d'établissement à la suite d'une baisse d'effectifs scolaires dans certaines écoles et d'une fermeture d'un service de garde.

C-17-023

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement d'accepter la nouvelle composition des conseils d'établissement pour l'année 2017-2018 telle que présentée.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Formation des comités

La présidente, Mme Ginette Côté, informe les membres du conseil qu'à la suite d'une discussion au comité de travail avant la rencontre, les membres ont décidé de maintenir le statu quo pour la prochaine année pour la composition des comités de la commission scolaire et de renouveler le mandat de Mme Manon Couturier pour le Centre des arts.

C-17-022

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement de :

- Maintenir le statu quo pour la formation des comités;
- Nommer M. Denis Cardinal membre du comité d'éthique et de déontologie;
- Renouveler le mandat pour le Centre des arts de Baie-Comeau pour une durée de 2 ans, soit jusqu'en août 2019.

12.2 Demande d'appui du Cégep

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des finances, informe les membres du conseil que le Cégep de Baie-Comeau demande notre appui afin d'améliorer son offre de service en mettant sur pied une AEC en intervention pour l'aventure et le plein air.

Mme Desrosiers précise que cette nouvelle offre de service sera certainement favorable pour le perfectionnement de nos techniciens en loisirs.

C-17-023

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement qu'une lettre d'appui au projet AEC de perfectionnement en intervention par l'aventure en plein air soit transmise au Cégep de Baie-Comeau.

12.3 Auditorium de Forestville

M. Alain Ouellet, directeur général, fait un résumé des interventions faites auprès des instances concernées pour la construction de l'auditorium de Forestville.

12.4 Retour ACSCN

Mme Ginette Côté, présidente, fait un retour sur la rencontre de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord qui a eu lieu les 15 et 16 septembre dernier et au cours de laquelle les membres ont procédé à l'abolition de cette association qui existait depuis 62 ans. Une nouvelle structure sera mise en place sous forme de table de concertation régionale scolaire de la Côte-Nord.

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse de la part des membres.

C-17-024 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-17-025 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 19 h 50.

Présidente

Secrétaire générale

COMITÉ DE TRAVAIL DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

19 septembre 2017

JETONS DE PARTICIPATION

Projet de répartition des jetons de participation de la masse salariale des commissaires.

Un jeton de participation est remis lorsqu'un ou une commissaire participe à une activité de représentation dans le cadre de ses fonctions de la commission scolaire ou désigné(e) par la présidente.

- Conférence de presse
- Dîner officiel (chambre de commerce, visite de ministre, etc.)
- Fête de reconnaissance
- Comité de sélection
- Congrès, colloque
- Réunion, ACSCN
- Inauguration
- Comité de travail/balépaule

Lorsque les activités sont payées par la masse salariale, il n'y a pas de jetons de participation.

Pour discussions.

Un jeton représente combien d'heures?

Exemple Conférence de presse 1 heure
 Comité de sélection 1 journée

Décision :

Un jeton de présence/par activité/par jour.

Si l'activité se tient sur 2 jours, 2 jetons de présence seront versés au commissaire.

Les activités reconnues sont :

- Conférence de presse
- Dîner officiel (chambre de commerce, visite de ministre, etc.)
- Fête de reconnaissance
- Comité de sélection
- Congrès, colloque
- Réunion, ACSCN
- Inauguration
- Comité de travail/balépaule

